

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

23

Total votants :

26

## BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020 à 11H00

**Date de la convocation :** 09 octobre 2020

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 octobre 2020 à 11 heures, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

### Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Christiane SAMSON, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Daniel BALISONI, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

### Membres du Bureau absents excusés :

Philippe BLANCHOZ, Jean-Éric GARRET, Chantal CHASSANG, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON

### Membres ayant donné pouvoir :

Sylvain HERMAN à Stéphane RODIER  
Michel COUPERIER à Georges LOPEZ  
Patrick SAUZEDDE à Frédéric CHONIER

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG) DE THIERS  
2018-2023  
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

*Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président*

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180712-14 du 12 juillet 2018 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

**Vu** la convention du PIG de Thiers n° 063-02-2018 du 12 octobre 2018 signée par l'État, l'Anah, Action Logement, la Ville de Thiers et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de Thiers, la Communauté de communes a reçu 3 dossiers de demandes de contributions de propriétaires occupants pour des travaux d'amélioration de l'habitat.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Type de demandeur	Adresse du logement	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
DE ANGELIS Vanda	PO	37 avenue Etienne Guillemin	4 400,00 €	précarité énergétique	500,00 €
CORRE Fabien	PO	9 rue du Verdier Le Fau	20 000,00 €	précarité énergétique	500,00 €
HENRY Colette	PB	22 rue d'Alsace	8 035,00 €	précarité énergétique	500,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>32 435,00 €</b>	<b>/</b>	<b>1 500,00 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **1 500,00 euros**,
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 26

Membres présents : 23

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 26

Pour : 26

Contre :

Abstention :

*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

